**ARRÊTÉ PORTANT RETENUE**

**SUR LE TRAITEMENT D'UN AGENT PUBLIC**

**POUR ABSENCE DE SERVICE FAIT**

Le Maire de **........................** ,

Le Président de **…………..** ,

Vu Le Code général de la fonction publique et notamment son article L712-1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale (*à insérer si l’agent est contractuel de droit public)* ;

Considérant que les fonctionnaires (ou les agents contractuels de droit public) ont droit, après service fait, à une rémunération,

Considérant l’absence injustifiée de **M.........................................** , (*grade ou emploi*)à compter du**.....................................................** , (ou du …….. au ……….) Inclus, soit ……….. jours,

Considérant que cette absence de service justifie la mesure d'une retenue sur traitement pour absence de service fait, en application de l’article article L.712-1 du code général de la fonction publique.

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 - À compter du **……………….** (*ou / pour la période du* ***…………*** *au* ***……………***), **M...................................** , né(e) le **..........................** , (*grade*)***.*..............................................** , subira au titre de ses absences non justifiées une retenue sur traitement, pour absence de service fait. Son montant sera calculé proportionnellement à la durée de l’absence pour chaque journée d’absence ou partie des heures de service non effectuées, sans pouvoir excéder une retenue égale à un trentième pour chaque journée.

La période non rémunérée pour absence de service fait n’est pas prise en compte dans le calcul des droits à pension, ni pour l’avancement de grade et d’échelon.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera :

- notifié à l'agent,

- transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les 2 mois à compter de la présente notification par courrier adressé au Tribunal Administratif de Bordeaux ou par l’application Télérecours citoyen accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à **........................** ,

le ........................,

NOTIFIÉ À L'AGENT LE : Le Maire,

(*date et signature*) Le Président,